# 8053/13

## **ASSEMBLÉE NATIONALE**

#### SÉNAT

QUATORZIEME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 15 avril 2013 Enregistré à la Présidence du Sénat le 15 avril 2013

# TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Budget d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013 et tableau pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS (situation au 31 décembre 2011)



#### CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 2 avril 2013 (08.04) (OR. en)

8053/13

#### SIRIS 45 COMIX 222

#### NOTE POINT "I/A"

du:	Secrétariat général du Conseil				
au:	Coreper / États membres réunis au sein du Conseil				
N° doc. préc.:	14355/12 SIRIS 80 COMIX 531				
	8996/12 SIRIS 20 COMIX 251				
	5344/12 SIRIS 5 COMIX 27				
Objet:	Budget d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013 et tableau				
· ·	pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS				
	(situation au 31 décembre 2011)				

- 1. Le règlement financier du C.SIS (documents SCH/Com-ex (93) 16 REV 2 et SCH/Com-ex (97) 35, modifiés par la décision 2007/472/CE du Conseil du 25 juin 2007<sup>1</sup>, la décision 2008/328/CE du Conseil du 18 avril 2008<sup>2</sup> et la décision 2009/914/CE du Conseil du 30 novembre 2009<sup>3</sup> dispose que le comité exécutif approuve le budget d'installation et de fonctionnement pour l'année à venir, après avoir consulté le groupe de travail concerné.
- Lors de sa réunion du 30 avril 2012, le groupe "SIS/SIRENE" a rendu un avis favorable sur le tableau pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS (situation au 31 décembre 2011) figurant dans le document 8996/12 SIRIS 20 COMIX 251.

8053/13

ski/rs 1 DG D 1C **FR** 

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> JO L 179 du 7.7.2007, p. 50.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> JO L 113 du 25.4.2008, p. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> JO L 323 du 10.12.2009, p. 6.

- 3. Lors de sa réunion du 15 février 2013, le groupe "Affaires Schengen" (SIS/SIRENE) a rendu un avis favorable sur le budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013, présenté dans le document 5344/13 SIRIS 5 COMIX 27.
- 4. Conformément à l'article 2 du protocole sur l'acquis de Schengen intégré dans le cadre de l'Union européenne, "le Conseil se substitue au comité exécutif institué par les accords de Schengen".
- 5. Toutefois, en ce qui concerne le financement des dépenses liées au SIS, le Conseil est réputé avoir décidé que ces dépenses sont à la charge des États membres. Il incombe par conséquent aux États membres, et non au Conseil, d'adopter le budget.
- 6. Le Coreper est dès lors invité à demander aux États membres, réunis au sein du Conseil, d'adopter formellement:
  - le tableau pluriannuel des dépenses d'installation autorisées du C.SIS (situation au 31 décembre 2011) et
  - le budget prévisionnel d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2013, qui figurent en annexe.
- 7. Les contributions des États membres concernés, ainsi que de l'Islande, de la Norvège, de la Suisse et du Liechtenstein, sont calculées en suivant la clef de répartition définie dans le règlement financier susmentionné (documents SCH/Com-ex (93) 16 REV 2 et SCH/Com-ex (97) 35, modifiés par la décision 2007/472/CE du Conseil du 25 juin 2007<sup>4</sup>, la décision 2008/328/CE du Conseil du 18 avril 2008<sup>5</sup> et la décision 2009/914/CE du Conseil du 30 novembre 2009<sup>6</sup>).

8053/13 ski/rs 2 DG D 1C **FR** 

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> JO L 179 du 7.7.2007, p. 50.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> JO L 113 du 25.4.2008, p. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> JO L 323 du 10.12.2009, p. 6.

## TABLEAU PLURIANNUEL DES DÉPENSES D'INSTALLATION AUTORISÉES

### pour la fonction de support technique C.SIS – situation au 31 décembre 2011

Ventilation des dépenses	Montant en euros
C-SIS.I	
Budget approuvé depuis le 18.12.1991 (premier budget) jusqu'au 31.12.2010	38 087 985,13
Sous-total	38 087 985,13
Nouvelles dépenses validées:	·
Dépenses validées pendant le 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 (doc. 9291/11 SIRIS 31 COMIX 269)	159 500,95
Dépenses validées pendant le 2 <sup>è</sup> trimestre 2011 (doc. 13489/11 SIRIS 78 COMIX 507 + COR 1 + COR 2) Dépenses validées pendant le 3 <sup>è</sup> trimestre 2011	142 686,36
(doc. 16564/11 SIRIS 108 COMIX 706)  Dépenses validées pendant le 4 <sup>è</sup> trimestre 2011	169 545,56
(doc. 8995/12 SIRIS 19 COMIX 250)	193 672,34
Sous-total	665 405,21
Total C.SIS.I	38 753 390,34
SIS II	
Budget approuvé jusqu'au 31.12.2001	461 663,26
Sous-total Sous-total	461 663,26
Nouvelles dépenses validées en 2011	0
Sous-total	0
Total SIS II	461 663,26
Total général	39 215 053,60

\_\_\_\_

# BUDGET PRÉVISIONNEL D'INSTALLATION DU C.SIS POUR 2013

INSTALLATION (EUR)	2013
Services divers et démantèlement du SIS I	120 000
Prestations d'expertise relatives au C.SIS 1+R et au SISNET	30 000
Prestations d'expertise relatives au projet SIS II	290 000
TOTAL GÉNÉRAL	440 000

# BUDGET PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT DU C.SIS POUR 2013

NATURE DES DÉPENSES	COÛTS (EUR)	TOTAL (EUR)
Frais d'exploitation et de fonctionnement		
1. Maintenance informatique  Maintenance forfaitaire du système  Consommables informatiques  Renouvellement des moyens informatiques	1 260 000 10 000 18 000	
2. Entretien et fonctionnement des locaux  Nettoyage  Loyers et charges  Téléphone  Climatisation (10 % remboursés par les pays)  Électricité et eau  Travaux d'entretien.  Sous-total frais d'exploitation et	payé par la France payé par la France 30 000 16 000 payé par la France payé par la France de fonctionnement	1 334 000
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	<b>J</b>	
Mobilier, équipement et fournitures  Mobilier  Équipement de bureau et fonctionnement du secrétariat		
Sous-total mobilier, équipe	ment et fournitures	10 000
Documentation, relations publiques et formation Achat de livres et documents	5 000 5 000 0	
Sous-total documentation, relations pub	10 000	
Personnel et déplacements 4 ingénieurs et techniciens d'exploitation 8 opérateurs de saisie 3 ingénieurs de tests. Assistance help desk. Déplacements.	180 250 247 250 97 750 41 000 41 250 ous-total personnel	607 500
Sous-total demandé par la France		1 961 500
Task Force SIS II		
Prestations d'assistance	200 000	
Sous-total Task Force SIS II		200 000
TOTAL GÉNÉRAL		2 161 500